

**CCAS de Pignans****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS****Département du VAR****Arrondissement de BRIGNOLES****DEL .07/2026****DATE DE LA CONVOCATION :**

08/04/2026

**DATE DE LA PUBLICATION :****20 AVR. 2026****NOMBRE DE MEMBRES**Membres en exercice : 13Membres présents : 13Membres votants : 13

*L'An deux mil vingt-six, le 14 avril à 18h30, le conseil d'administration étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BRUN Fernand, agissant en qualité de président.*

**Présents :**

*M. ARCUCCI Patrick, Mme BIGEL Anne-Marie, M. BRUN Fernand, M. CARLI Pierre, Mme DELOR Isabelle, Mme DURANDO Danielle, Mme GACNIK Marie-France, Mme LAQUIEVRE Magali, M. RABILLER Noël, Mme RETAILLEAU Marlon, M. ROSSI Patrick, Mme SCOTTO Fabienne, Mme THIERRY Martine.*

**Procurator(s) : NÉANT****Absent(e)s : NÉANT**

*Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Madame BIGEL Anne-Marie ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

**REPRESENTANT DES FAMILLES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA COMMUNE DE PIGNANS**

Monsieur le président expose que conformément aux articles L.123-6 et R.123-11 du code de l'action sociale et des familles, l'union départementale des associations familiales (UDAF) du Var, est chargée d'assurer la représentation officielle des familles au sein des conseils d'administration des CCAS.

Par courrier daté du 19 mars 2026, l'UDAF Var a proposé la candidature de Monsieur RABILLER Noël afin de représenter les familles au sein du conseil d'administration du CCAS de la commune de Pignans.

Cette représentation permet de porter la voix des familles et d'apporter un éclairage concret sur leurs réalités et leurs besoins, contribuant ainsi aux réflexions et aux actions sociales menées par la commune.

L'UDAF entretient un lien régulier avec les entités accueillant des représentants familiaux (CCAS, CIAS, commissions, instances de suivi). Elle évalue avec elles la qualité de la représentation, le niveau d'implication du représentant et l'adéquation de sa mission aux besoins locaux. Elle veille aussi au respect des règles éthiques et déontologiques : impartialité, confidentialité, neutralité, loyauté institutionnelle. Ce cadre garantit une action sécurisée, responsable et pleinement au service de l'intérêt général des familles.

Le représentant familial, soutenu par l'UDAF et intégré dans une dynamique de réseau, constitue un atout majeur pour les collectivités. Sa présence permet d'ancrer les politiques locales dans les réalités vécues par les familles, d'améliorer la qualité des décisions publiques et de renforcer la cohésion sociale du territoire. L'alliance entre l'UDAF, les représentants et les entités locales est un moteur essentiel pour construire des actions sociales efficaces, justes et adaptées.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

**OUI** l'exposé de Monsieur le président,

**VU** le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L.123-6 et R.123-11,

#### Article 1 :

**DE DESIGNER** Monsieur RABILLER Noël pour représenter les familles au sein du conseil d'administration du CCAS de la commune de Pignans.

#### Article 2 :

**D'AUTORISER** Monsieur le président ou son représentant à signer tout document en relation avec cette désignation.

**FAIT ET DELIBERE** les jour, mois et an que dessus  
**AU REGISTRE** sont les signatures

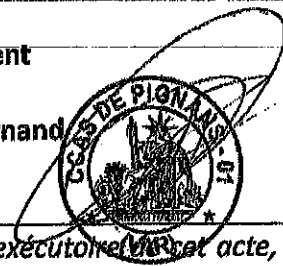
**POUR : 13 UNANIMITÉ**  
**CONTRE : 0**  
**ABSTENTION : 0**

Secrétaire de séance

**BIGEL Anne-Marie**

Le Président

**BRUN Fernand**



*Monsieur le président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de TOULON dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*